

Dans le Périgord :

Tous les paysans refusent de payer les rentes. Ils s'attroupent, font des coalitions, des délibérations portant qu'aucun d'eux ne paiera de rentes, et que si quelqu'un vient à en payer, il sera pendu. Ils vont dans les maisons des seigneurs, des ecclésiastiques et d'autres personnes aisées ; ils y commettent des dégâts, se font rendre des parties de rente, que quelques-uns ont reçues d'abord, se font faire des reconnaissances et des engagements par ceux qui ont vendu le blé perçu ou qu'ils prétendent qui ont été payés de lods et ventes et autres droits qui ne leur étaient pas dus. Un gentilhomme, âgé de plus de quatre-vingts ans, a été assailli dans son château par une troupe de paysans qui ont débuté par planter une potence au-devant de la principale porte. Ce seigneur fut si saisi qu'il en mourut subitement.

Extrait du mémoire pour les Provinces du Périgord Quercy et Rouergue, par J-B Loys, député du Tiers Etat de Périgueux

Dans les Charentes :

Dans la paroisse de Saint-Amand-de-Montmoreau, les gens sans propriété, les métayers et les colons, les très petits propriétaires se sont réunis, non seulement afin de se soustraire au paiement de ces droits pour l'avenir, mais encore pour faire restituer ceux qu'ils ont payés pour les années précédentes;...une potence portant pour inscription: « Ici est le tombeau des Aristocrates, il est défendu aux métayers de payer à leurs Maîtres des Rentes. » A été planté par ces hommes égarés, en face du cimetière de cette paroisse ; ils ont nommé des bourreaux, auxquels ils ont fourni des cordes ; par suite, ils sont allés dans plusieurs maisons, ils ont bu et mangé les comestibles ; pour y parvenir des portes ont été enfoncées et hachées. Dans d'autres, les habitants ont été mis à contribution par d'autres moyens ; ils ont été rançonnés...

Extraits d'un rapport du Directoire du département de la Charente. Arc. Nat. D. XXIX, Angoulême